

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 23 juin 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 juin 2023

### ASSAINISSEMENT - ACHAT D'UN FOURGON AMÉNAGÉ POUR INSPECTION VIDÉO RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET D'EAUX PLUVIALES

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Eric BRINEAU, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Annick BAMBERGER à Clément COHEN, Claude BOISSON à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI à Stéphanie ANTIGNY, Alain CANTEAU à Fabrice BARREAULT, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Emmanuel EXPOSITO à Jérôme BALOGE, Noélie FERREIRA à Yvonne VACKER, Gérard LABORDERIE à Romain DUPEYROU, Gérard LEFEVRE à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Valérie VOLLAND, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Corinne RIVET BONNEAU à Sonia LUSSIEZ, Nicolas ROBIN à François GUYON, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Mélina TACHE à Ségolène BARDET, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Séverine VACHON à Alain LECOINTE, Nicolas VIDEAU à Anne-Lydie LARRIBAU, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Eric BRINEAU, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

#### **Titulaires absents :**

Christelle CHASSAGNE, Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Michel PAILLEY.

#### **Titulaires absents excusés :**

Christophe GUINOT, Alain LIAIGRE, Marcel MOINARD, Richard PAILLOUX.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le

ID : 079-200041317-20230629-C\_\_88\_06\_2023-DE



**C- 88-06-2023**

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU JEUDI 29 JUIN 2023**

#### **ASSAINISSEMENT - ACHAT D'UN FOURGON AMÉNAGÉ POUR INSPECTION VIDÉO RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET D'EAUX PLUVIALES**

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de ses missions de vérification de l'état du patrimoine (et en particulier des réseaux) et afin d'anticiper les besoins d'entretien et de renouvellement des réseaux, la direction assainissement procède quotidiennement à des inspections vidéo. A cet effet, elle dispose d'un fourgon autonome et aménagé, qui comporte :

- Un espace « bureau » aménagé et équipé permettant la commande, l'enregistrement et le contrôle vidéo ainsi que la saisie (fourniture du matériel informatique et logiciels normés) et l'impression des rapports ;
- Un espace « opérateur » aménagé et équipé permettant de stocker la totalité du matériel nécessaire aux inspections vidéo (ex : caméras, chariots, enrouleurs, système de commandes, etc.), à la santé et sécurité des travailleurs ;
- Une alimentation en énergie autonome.

Le matériel actuel à près de 20 ans, il est en fin de vie et est devenu obsolète.

Or, l'UGAP propose des véhicules équipés correspondant aux besoins. Il est donc envisagé de passer commande d'un fourgon aménagé pour inspection vidéo auprès de l'UGAP pour un montant estimatif de 235 000 € TTC.

Les crédits sont inscrits au budget annexe assainissement 2023.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve cet achat ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer le devis et le(s) bon(s) de commandes correspondants au matériel visé ainsi que les documents y afférant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Secrétaire de séance**

**Elmano MARTINS**

**Vice-Président Délégué**